

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Mairie du Plan de la Tour DEMANDE DE DEROGATION DE COMMUNE

ENFANT		
Nom :	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Genre : <input type="checkbox"/> MASCULIN	<input type="checkbox"/> FEMININ	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande <input type="checkbox"/> Renouvellement
SCOLARITE		
Etablissement	Nom établissement / Commune	Classe
Fréquenté en 2023/2024		
De résidence pour 2024/2025		
Demandé pour 2024/2025		
REPRESENTANTS LEGAUX		
Représentant légal 1 :	Lien de parenté :	
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
.....		
Téléphone :	Mail :	
Profession :		
Adresse professionnelle :		
.....		
Représentant légal 2 :	Lien de parenté :	
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
.....		
Téléphone :	Mail :	
Profession :		
Adresse professionnelle :		
.....		

MOTIF DE LA DEMANDE :

- Poursuite de scolarité dans la même école
- Raisons professionnelles (*fournir justificatif*)
- Raison médicale (*fournir justificatif*)
- Frère(s) ou sœur(s) scolarisé(s) dans une école de la commune d'accueil (*préciser nom, prénom, date et lieu de naissance, classe et établissement fréquenté*) :

- Convenance personnelle (*courrier à fournir*)

Date et Signature :

Protection de vos données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont utilisées exclusivement par le personnel habilité des services municipaux de votre commune de Résidence et de votre commune d'Accueil dans le cadre de votre demande de dérogation. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. La collecte de vos données personnelles est strictement nécessaire à la gestion de votre dossier aboutissant aux avis des maires des communes de Résidence et d'Accueil. Ces données seront conservées le temps du traitement de votre demande, puis archivées conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition relatifs au traitement de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données : dpo@golfe-sainttropez.fr qui le cas échéant, transmettra au service concerné pour traiter votre demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. La commune du Plan de la Tour s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et dans la continuité de la loi Informatique et Libertés.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

AVIS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE		AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL	
Commune de résidence :		Commune d'accueil :	
.....		
Avis du Maire de la commune de résidence		Avis du Maire de la commune d'accueil	
<input type="checkbox"/> Avec protocole	<input type="checkbox"/> Sans protocole	<input type="checkbox"/> Avec protocole	<input type="checkbox"/> Sans protocole
ACCORD	REFUS	ACCORD	REFUS
Date et signature du Maire		Date et signature du Maire	